**ACCORD-CADRE**

**PRESTATIONS INTELLECTUELLES INFORMATIQUES**

**(P2I)**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**LOT 1**

**Assistance au pilotage de projets et accompagnement transverse**

Table des matières

[Note explicative à l’attention des soumissionnaires 3](#_Toc220059203)

[1. Rôle transverse du lot 1 *(180 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220059204)

[2. Organisation et gouvernance *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220059205)

[3. Méthodes et obligation de résultats *(160 lignes maximum, sur 20 points)* 4](#_Toc220059206)

[4. Études de cas *(240 lignes maximum, sur 30 points)* 4](#_Toc220059207)

[5. Retour d’expériences et capacité opérationnelle *(80 lignes maximum, sur 10 points)* 5](#_Toc220059208)

[6. Conformité aux exigences du CCTP *(Caractère éliminatoire, non noté)* 5](#_Toc220059209)

# Note explicative à l’attention des soumissionnaires

Le présent Cadre de Réponse Technique (CRT) constitue un document structurant et obligatoire de la réponse au lot 1 « Assistance au pilotage de projets et accompagnement transverse ». Il vise à garantir une évaluation homogène, objective et complète des offres.

Ce CRT a vocation à :

* Mettre en évidence la capacité du candidat à comprendre les attentes du MEAE ;
* Apprécier la pertinence des moyens proposés (organisation, profils, méthodes) ;
* Évaluer la qualité de la réponse au regard des engagements attendus.

**Instructions au candidat**

* Le candidat répond de manière précise, concise et argumentée pour chaque point. Le CRT constitue un engagement opposable en phase d’exécution ;
* Il s’appuie sur des références réelles, livrables types, dispositifs concrets ou exemples issus de missions antérieures ;
* Il aligne ses réponses avec les méthodologies, délais et livrables attendus dans le CCTP ;
* Il ne modifie pas la structure du CRT. Tout ajout, retrait ou reformulation non justifiée entraîne une non-conformité ;
* Les réponses sont rédigées en police Arial, taille 11, interligne simple. Tout dépassement du nombre maximal de lignes indiqué n’est pas pris en compte dans l’analyse de l’offre ;
* Dans le dossier de réponse, le CRT complété doit être remis en 3 versions : Word, PDF et Excel. Le fichier Excel constitue la version de référence pour l’analyse et la notation des offres.

**Répartition de la valeur technique**

La valeur technique est notée sur 100 points, répartis comme suit :

* Rôle transverse du lot 1 dans l’accord-cadre : 20 points ;
* Organisation, gouvernance : 20 points ;
* Méthodes et obligation de résultats : 20 points ;
* Études de cas : 30 points ;
* Retour d’expériences et capacité opérationnelle : 10 points ;

Les sous-critères d’analyse ne sont pas communiqués aux candidats.

# Rôle transverse du lot 1 *(180 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat décrit sa compréhension du rôle transverse du Titulaire du lot 1 au sein d’un accord-cadre multi-lots de prestations intellectuelles informatiques, en particulier vis-à-vis des lots 2 à 6.

Il précise comment il garantit la cohérence fonctionnelle, la coordination inter-lots et la capitalisation transverse.

Il décrit comment il construit, maintient et exploite les cartographies nécessaires au pilotage fonctionnel et transverse des projets (acteurs, processus, dépendances, interfaces, risques).

# Organisation et gouvernance *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat présente l’organisation qu’il propose pour le pilotage du lot 1 : gouvernance interne, interfaces avec le MEAE, gestion des escalades, continuité de service.

Il explique comment il intervient pour garantir la cohérence des livrables entre lots sans lien contractuel direct avec les autres Titulaires de l’accord-cadre.

# Méthodes et obligation de résultats *(160 lignes maximum, sur 20 points)*

Le Candidat présente son approche méthodologique pour ce marché orienté « livrables » et « obligation de résultats ».

Il explique comment il met en œuvre des pratiques agiles compatibles avec une obligation de résultat, une valorisation au livrable et des exigences de traçabilité.

Il précise comment il garantit la qualité et la validation des livrables.

# Études de cas *(240 lignes maximum, sur 30 points)*

Le Ministère de l’Europe et des Affaires étrangères engage plusieurs projets numériques simultanés, portés par différentes directions métiers, mobilisant plusieurs lots de l’accord-cadre P2I :

* Un projet applicatif structurant confié au lot 2 (marchés subséquents)
* Des évolutions correctives et adaptatives confiées au lot 3 (bons de commandes)
* Des campagnes de validation réalisées par le lot 4 (TRA)

Les projets présentent des dépendances fonctionnelles fortes, des contraintes réglementaires élevées (RGPD, accessibilités, souveraineté), une pression calendaire liée à des échéances ministérielles, et des équipes métiers hétérogènes.

Le Titulaire du lot 1 est mobilisé pour structurer, sécuriser et accompagner l’Administration à piloter l’ensemble sans réaliser de développement.

Votre objectif est de proposer la mise en place d’un dispositif transverse de pilotage fondé sur :

* Une logique d’obligation de résultat au livrable ;
* Une coordination inter-lots ;
* Une traçabilité des décisions et des livrables ;
* Une méthode agile adaptée aux contraintes de l’Administration.

Le Candidat décrit :

* L’organisation qu’il met en place pour assurer votre rôle de Titulaire du lot 1 ;
* Les livrables qu’il produit ;
* Les mécanismes de coordination inter-lots ;
* L’articulation entre méthodes projet / agiles et obligation de résultat ;
* La gestion des risques, des priorités et des arbitrages.

Le Candidat raisonne au livrable et non en moyens ou en profils.

# Retour d’expériences et capacité opérationnelle *(80 lignes maximum, sur 10 points)*

Le Candidat décrit une à trois expériences significatives (marchés publics, projets assimilés ou contextes complexes comparables), en mettant l’accent non sur le client ou le montant, mais sur :

* la nature des enjeux fonctionnels et organisationnels ;
* le rôle exact tenu par votre organisation dans un contexte multi-acteurs ou multi-prestataires ;
* les difficultés rencontrées et les arbitrages réalisés ;
* les enseignements opérationnels tirés et leur transposabilité au contexte du MEAE.

Les expériences présentées peuvent relever du secteur public ou privé.

L’évaluation porte exclusivement sur la capacité du candidat à analyser, capitaliser et projeter ces enseignements dans un contexte ministériel complexe, et non sur la détention de références administratives en tant que telles.

# Conformité aux exigences du CCTP *(Caractère éliminatoire, non noté)*

Le Candidat complète la matrice des exigences du lot 1, couvrant l’ensemble des 132 exigences, en précisant pour chacune :

* son acceptation sans réserve ;
* la référence éventuelle à sa réponse lorsqu’une exigence est explicitement traitée dans l’offre.

Toute exigence non acceptée sans réserve entraîne l’irrégularité de l’offre.